



CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

COMPTE-RENDU SÉANCE PLÉNIÈRE

Mardi 27 novembre 2018

Présents :

Jean-Yves SENANT, Maire – David PASSERON, Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse et à la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire – Isabelle ROLLAND, 4^{ème} Maire Adjoint chargée de la Culture et des affaires Civiles et Administratives – Gilles LE LAMER, Conseiller municipal au Sport - Perrine PRECETTI, 12^{ème} Maire Adjoint chargée de la Mobilité Urbaine – Corinne PHAM-PINGAL, Conseillère municipale déléguée aux Transports – Anne FAURET, Conseillère municipale déléguée aux Activités Périscolaires et aux Relations avec les Etablissements d'Enseignement Secondaire – Françoise QUINZIN, Conseillère municipale déléguée aux Ecoles -

Charles MONTBEYRE-SOUSSAND, Romain MONTBEYRE-SOUSSAND, Clémence PEPIN, Alexandre PEROZ, Lucien STOVEN, Maxime REVEL, Romain MONTBEYRE-SOUSSAND, Louison LEFORT, Faiza BENNACEUR, Quentin ROQUES, Emilien VANDAIS, Cindy AKKAD, Elena ANTUNES, Victor ARIPA, Axel BELIN, Omar BENAOUIDI, Emiguel CASSONGO, Lucie GARRIGUES, Tamira MORAWSKI, Elodie PROM, Amandine ULYSSE, Laurette AISSI, Conseillers jeunes.

Excusés :

Lina N'GAZI, Manon BERTAIL, Isabella GARGIULO GUTIERREZ, Alexis GHIGLIONE, Ambre GUIDICELLI.

Modérateurs : Christian MENA et Camille DUPONT

Ouverture de la séance par Jean-Yves SENANT à 19h00

∞ INTRODUCTION ∞

1. SIGNATURE DU NOUVEAU REGLEMENT (LECTURE, SIGNATURE , VOTE)

La séance débute par l'appel des membres du Conseil des Jeunes Citoyens.

S'ensuit la lecture et le vote du nouveau règlement, avec une intervention de Clémence PEPIN précisant qu'elle aimerait bien débattre sur certains points, notamment sur le vote des élus et de Monsieur le Maire.

Chaque conseiller lit un article du règlement.

Il est conclu que seuls les jeunes voteront les projets.

Le règlement a été voté à la majorité.

∞ COMPOSITION DU 10^{ème} CONSEIL DES JEUNES CITOYENS ∞

2. INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

Rapporteur : Emilien VANDAIS

A ce jour 27 jeunes (11 garçons et 16 filles) forment le Conseil des Jeunes Citoyens : 16 nouveaux inscrits.

Au total :

- 19 lycéens
- 3 étudiants
- 5 collégiens

Plus en détail :

- 6 jeunes du lycée Descartes
- 6 jeunes du lycée Sainte-Marie

- 1 étudiante à Nanterre
- 2 étudiants à la Sorbonne
- 1 jeune du lycée Jules Ferry (Versailles)
- 1 jeune au lycée professionnel Saint-Nicolas
- 3 jeunes du collège François Furet
- 1 jeune du collège La Fontaine
- 1 jeune du collège Anne Frank
- 5 lycéens (Sophie Barat, Lycée Parc de Vilgénis, Louis Girard, Sophie Barat, Henri 4)

☞ PARTICIPATION AUX INSTANCES ET EVENEMENTS MUNICIPAUX ☞

3. WEEK-END DE COHESION – SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 OCTOBRE

Rapporteuses : Tamira MORAWSKI et Elodie PROM

Tamira et Elodie ont parlé du week-end de cohésion organisé en chaque début d'année scolaire pour permettre aux anciens CJC de se retrouver et aux nouveaux de faire connaissance.

Cette année il a eu lieu le week-end du 6 et 7 octobre en région parisienne.

Le samedi en fin d'après-midi les jeunes ont participé à un escape game et ont dîné aux Grands Voisins (restaurant associatif dans le 14^{ème} à Paris).

Le dimanche ils ont participé à une journée de sensibilisation aux questions d'actualité européenne, plus particulièrement sur la question de la santé en Europe, avec le PEJ (Parlement Européen des Jeunes).

La question du harcèlement scolaire a particulièrement retenu l'attention des jeunes, cela pourrait être un prochain projet.

4. PARTICIPATION AU WEEK-END DE L'ANACEJ

Rapporteur : Charles Montbeyre-Soussand

Trois jours (du 26 au 29 octobre) de débat et d'échanges pour les jeunes conseillers de la France entière autour du thème « Les jeunes pour un autre monde » pour le 12^{ème} Congrès de l'Anacej à Paris.

Comment inciter les jeunes à voter au niveau européen et faire évoluer le monde ?

800 personnes (de France et d'Outre-Mer) ont participé à ce 12^{ème} congrès, 80 collectivités.

Prix Cap'com avec 4 nominés : la Ville de Toulouse, le Conseil des Jeunes de Haute Garonne qui a travaillé sur le harcèlement, le Conseil des Jeunes de la Réunion sur la sécurité routière et le lauréat : le Conseil Départemental de la Drôme sur la dégradation dans les établissements scolaires.

La plénière de clôture a eu lieu le dimanche soir avec 17 groupes qui se sont réunis pour parler de sujets d'actualité et des thématiques telles que le handicap, sports pour toutes et tous, la cantine du futur, les rumeurs dans la ville.....

5 intervenants (5 élus) ont également participé.

Des porte-paroles ont été désignés dont certains d'entre eux ont 10 ans et se sentent déjà très à l'aise devant un public.

Le représentant antonien de l'Anacej, Charles Montbeyre-Soussand, sera remplacé par Quentin Roques pour le nouveau mandat.

Quentin a assisté à la plénière de clôture le dimanche soir.

5. PARTICIPATION AU CLAP – 7 NOVEMBRE

Rapporteuse : Cindy AKKAD

Six projets sont présentés au 11 Espace-Jeunes

- Etudes intégrées au cursus - Semestre de mobilité académique (Corée du Sud)
- Etudes intégrées au cursus - Semestre de mobilité académique (Chine)
- Ecole d'anglais à Malte – Perfectionner son anglais
- Pondichéry – Projet humanitaire dans un foyer de jeunes filles
- « Le papillon de Fukushima » - Création d'un court-métrage sur l'amour et la mort
- « Oulanbike » - Grande expédition en vélo de Paris jusqu'en Mongolie

Deux CJC étaient dans le jury : Cindy AKKAD et Emilien VANDAIS

6. PARTICIPATION AU DEFILE DU 11 NOVEMBRE POUR LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Rapporteur : Emiguel CASSONGO

Plusieurs CJC étaient présents pour le Centenaire de l'Armistice, cette année beaucoup de personnes ont participé.

Mobilisation des écoliers, plus particulièrement de l'école Ferdinand Buisson, les élèves de CM2 ont lu des lettres de poilus et des poésies.

Deux CJC ont eu l'honneur de déposer les gerbes de fleurs.

Deux autres CJC font partie de la fanfare.

Vin d'honneur dans le salon de l'hôtel de ville pour une rencontre intergénérationnelle.

Emilien était très fier de l'implication des CJC.

7. S'EXPRIMER AISEMENT A L'ORAL

*Rapporteuses : Louison LEFORT et
Lucie GARRIGUES*

Des ateliers théâtre et expression orale ont été mis en place en partenariat avec Vincent Grousseau, professeur de théâtre (Compagnie Scènes et Toiles).

Pendant 2 fois 2 heures les jeunes CJC font des exercices de respiration, des improvisations sur un thème donné et débattent. Ils apprennent à s'écouter, à structurer leur pensée et ainsi s'exprimer plus facilement.

Ces ateliers vont se poursuivre sur l'année.

8. JURY « JEUNES EN SCENE » - SAMEDI 10 ET 17 NOVEMBRE

Rapporteur : Axel BELIN

Trois CJC étaient membres du jury lors des auditions « Jeunes en scène » à Lionel Terray les samedis 10 et 17 décembre.

Ils ont ainsi pu sélectionner des comédiens, des chanteurs, un humoriste, une danseuse, un magicien qui ont participé à la soirée du 9 décembre au Conservatoire.

Ces auditions et cette soirée a été organisée en partenariat avec Vincent Grousseau, professeur de théâtre pour la Compagnie Scènes et Toiles.

9. PRESENTATION D'UNE EMISSION RADIO SPECIALE CJC – NEED RADIO – MARDI 20 NOVEMBRE

Rapporteur : Christian MENA

Cela fait maintenant deux fois depuis le début de l'année scolaire que les jeunes du CJC présentent une émission sur Need Radio (web radio) pour parler de leurs actions et des actions plus générales du 11-Espace Jeunes.

L'émission s'est déroulée un mardi soir, de 18h à 19h en présence de deux animateurs et 3 CJC (Christian MENA, Camille DUPONT et un ancien Grégoire QUELAIN).

La coordinatrice du CJC et la responsable du 11 ont également participé.

Le replay de l'émission est toujours en ligne sur le site de Need Radio.

10. BUDGET PARTICIPATIF

Rapporteur : Maxime REVEL

25 projets soumis au vote à départager en ligne du 20 novembre au 1^{er} décembre.

A titre personnel, Maxime REVEL a proposé un projet d'éclairage intelligent qui est en cours d'étude et sera bientôt proposé au vote des habitants de la ville d'Antony après un test rue Marie-Laure à Antony.

L'objectif de ce projet est à la fois d'assurer la sécurité de la population et de réduire la pollution.

Lucien souligne l'importance de l'outil informatique dans le processus du budget participatif et pour cela il remercie vivement la Mairie.

11. ETRE AMBASSADEUR ANNE FRANK

Rapporteur : Quentin ROQUES

Les ambassadeurs de la Maison Anne Frank sont des jeunes de 17 à 24 ans, qui ont été des guides de l'exposition « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui », dans le cadre d'un projet d'éducation par les pairs. Ils et elles ont fait preuve de motivation et ont manifesté le souhait de continuer à intervenir et à agir pour faire face au racisme, à l'antisémitisme et aux discriminations sous toutes leurs formes.

Suite au passage de l'exposition à Antony l'année dernière, un CJC, Quentin ROQUES, est devenu ambassadeur.

Pendant une semaine aux vacances de la Toussaint, Quentin et 7 autres ambassadeurs sont allés dans plusieurs villes afin de présenter l'exposition et organiser des ateliers : à la Maison Anne Frank d'Amsterdam, à l'Espace jeunes Anne Frank d'Issy-les-Moulineaux pour sensibiliser les jeunes (une trentaine d'activités ont été proposées) et enfin à Lyon, pour une visite à la maison d'Izieu (Mémorial des enfants juifs exterminés).

12. EXPOSITION SUR LA LIBERTE D'EXPRESSION A TRAVERS LES DESSINS DE PRESSE ET LES CARICATURES EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CARTOONING FOR PEACE – FEVRIER 2019

Rapporteur : Emilien VANDAIS

Emilien présente d'abord l'association puis l'objectif qui, comme l'année dernière avec l'exposition « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui », est de proposer aux établissements scolaires une exposition pédagogique itinérante de dessins de presse consacrée aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, en partenariat avec l'association « Cartooning For Peace » créée par Plantu et Kofi Annan, guidée par les membres du CJC.

L'association regroupe des dessinateurs de presse qui travaillent pour la paix et pour la compréhension entre les différentes cultures et religions à travers le monde, en utilisant le dessin de presse comme moyen d'expression universel.

L'exposition est composée de 11 panneaux, avec chacun un thème différent en lien avec les préoccupations actuelles de la jeunesse.

Les jeunes du CJC ont voulu faire suite à leur travail de citoyens, de sensibilisation déjà commencé en 2018.

Mme FAURET souligne que des élèves de l'école Ferdinand Buisson travaillent sur le thème de la paix, à mettre en relation avec l'exposition de février.

13. FORMATION « CARTOONING FOR PEACE » SUR LA LIBERTE D'EXPRESSION A TRAVERS LES DESSINS DE PRESSE ET LES CARICATURES – DIMANCHE 25 NOVEMBRE

Rapporteur : Clémence PEPIN

Avant de pouvoir guider l'exposition sur la liberté d'expression les jeunes du CJC ont été formés pendant toute une journée par la coordinatrice pédagogique de l'association « Cartooning For Peace ».

Ce temps a permis aux jeunes de s'approprier l'exposition, d'être à l'aise face au dessin de presse, d'avoir des clés pour les décrypter et d'être en capacité d'utiliser l'exposition comme support pour échanger et débattre autour des thèmes abordés par les panneaux.

Cette journée a également été un temps d'échange, de réponse aux questions que se posaient certains jeunes sur des thèmes abordés.

On constate que chacun a une interprétation différente de chaque dessin de presse.

14. VOYAGE D'ETUDES DU CJC A REINICKENDORF – OCTOBRE 2019

Rapporteur : Quentin ROQUES

En février 2018 les jeunes du CJC sont partis pour 3 jours à Amsterdam sur les traces d'Anne Frank.

En Octobre 2019 un voyage d'études à Reinickendorf, ville jumelée avec Antony, est en cours de préparation ; l'objectif est de pouvoir travailler en parallèle sur le thème de la liberté d'expression avec des correspondants allemands et animer des ateliers communs et échanger nos idées.

15. PROJET AUTOUR DES JUMELAGES

Rapporteuse : Elodie PROM

C'est une ouverture à l'international que propose Elodie, avec notamment l'idée d'une plateforme d'échanges entre jeunes des différentes villes jumelées avec Antony pour monter un projet en commun.

Possibilités d'écrire des lettres ou des mails.

Contacteur l'instance de jeunes qui est à Lewisham ?

16. GARDERIE DES MINI-ECOLOES

Rapporteuse : Cindy AKKAD

Cindy souhaite d'abord connaître les actions de la Ville au niveau écologie, les interventions dans les écoles, les ateliers proposés pour ensuite voir à quel niveau les membres du CJC pourraient s'impliquer à leur tour.

Sensibiliser les plus jeunes avec des jeux.

Cindy souhaiterait organiser une marche pour nettoyer la ville, en partenariat avec le CCAS.

Emilien souhaite savoir qui organiserait ces actions (ce serait à la charge du CJC).

17. PROJET SUR LA LIBERTE D'EXPRESSION CHEZ LES JEUNES

Comment et par quel moyens peut-on améliorer la liberté d'expression des jeunes ? La prise de parole ? Le développement de la confiance en soi ?

Plusieurs questions se posent autour de la place des jeunes et de leur légitimité à s'exprimer.

Réalisation de court-métrages de la part des jeunes, dans les écoles par exemple.

❧ QUESTIONS AUX ELUS ❧

18. LE ROLE DE LA MAIRIE DANS L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Rapporteur : Romain MONTBEYRE-SOUSSAND

Romain MONTBEYRE-SOUSSAND a été contacté par plusieurs jeunes d'Antony sur la question des logements sociaux.

Monsieur le Maire a expliqué clairement la façon dont les logements sociaux étaient attribués. Pour bénéficier d'un logement social il faut avoir des ressources inférieures à un certain niveau. En France 60% des gens peuvent prétendre à un logement social. Il y a environ 18% de logements sociaux en France. La ville a un quota de 20%.

Pour être demandeur il faut remplir un dossier à la mairie, préfecture ou chez un bailleur (organisme qui possède des logements sociaux).

Ce n'est pas la Ville qui attribue les logements sociaux mais les bailleurs avec une commission : CAL (Commission d'Attribution des Logements) dont 6 membres nommés par le CE de l'organisme : 3 représentants des bailleurs, 1 représentant du Maire, 1 représentant du Préfet et 1 représentant de la CAF.

La loi indique qu'il doit y avoir 3 candidats par logement

Il y a un ordre d'attribution : le logement est proposé au n°1, si celui-ci ne veut pas il est proposé au n°2 et de même jusqu'au n°3.

Ordre de priorité donné aux candidats.

Chaque candidat présente un dossier et trouvent des solutions (les gens qui sont à la rue, qui rencontrent des difficultés particulières passent en priorité).

Il y a la loi DALO pour les gens prioritaires attribués sous la réserve du Préfet.

Le 1% patronal existe.

Bientôt une nouvelle loi fait que les villes ne pourront plus présenter leurs candidats pour un logement, le choix se fera au niveau intercommunal dans le cadre du territoire.

Pour Antony c'est Vallée Sud-Grand Paris, tout le sud des Hauts-de-Seine, 11 villes, 400 000 habitants.

Cette nouvelle loi comporte des risques : par exemple il se peut qu'un logement attribué ne soit pas dans la ville demandée, mais cela n'arrive pas souvent.

19. LA LIGNE 18

Louison LEFORT prend la parole pour s'exprimer sur un sujet évoqué au lycée, à savoir Antonypôle, plus particulièrement sur des rumeurs concernant le fait que la ligne 18 n'allait pas être construite.

Monsieur le Maire contredit en précisant qu'il s'agissait d'un tweet, d'une « fake news ».

Cependant, suite au manque d'ouvriers, d'ingénieurs, de camions, de machines indispensables et aux économies sur toutes les lignes et les gares, la construction de la ligne est retardée de 3 ans par rapport au projet initial.

Le projet de la ligne 18 (pour atteindre le pôle de Saclay et alléger le trafic sur la ligne B) a souvent été attaqué car la ligne serait moins viable que les autres.

Plus de 200000 voyageurs quitteraient la ligne B pour emprunter la ligne 18.

Actuellement 900 000 voyageurs empruntent la ligne B, elle fonctionne très mal car elle est surpeuplée.

Qu'entend-on par viable pour un service public ? Prenons par exemple le Paladin qui est relativement vide mais qui vit quand même, cela fait 12 ans qu'il fonctionne même si les bus ne sont pas toujours pleins.

Une discussion s'ensuit sur le **Paladin** : les horaires ne sont pas respectés, le bus ne passe pas du tout à certaines heures, notamment le Paladin 2 à l'heure du déjeuner.

Mme PRECETTI prend cela en considération et souhaite faire remonter l'information.

Faiza va se charger d'envoyer un mail à Mme PRECETTI pour lui expliquer la situation.

Il s'agit ensuite du trajet du Paladin 1, Christian MENA constate qu'il serait plus utile d'emprunter un autre chemin à certaines heures.

20. PISCINE LIONEL TERRAY

Intervention de Romain MONTBEYRE-SOUSSAND à propos de la piscine Lionel Terray et des cours de natation pour le collègue Henri Georges Adam.

Lionel Terray étant fermée les collégiens n'ont pas pu aller à la nouvelle piscine (Pajeaud) car les prix étaient beaucoup trop élevés : 100 euros pour une ligne contre 85 euros le bassin entier pour une heure à Lionel Terray.

Les prix sont fixés par le territoire, cependant la Mairie est intervenue pour rétablir un tarif normal.

Intervention de Mme FAURET sur les horaires des cours de natation dans les collèges : une commission va être constituée pour l'attribution des nouveaux créneaux.

Intervention de Lucien STOVEN pour remercier la Mairie sur l'aménagement des pistes cyclables. Lucien est parti 1 an à l'étranger et il a pu constater qu'à son retour de grands changements ont été faits (panneaux...).

Question de Cindy AKKAD sur le nouveau gymnase à côté de La Fontaine, le CJC sera invité à l'inauguration.

La partie Ville est terminée et va être ouverte après le passage de la commission sécurité, début janvier.

La partie collège sera ouverte environ 1 mois plus tard.

Ce gymnase a eu 3 ans de retard.

A la fin de la séance Monsieur le Maire encourage vivement le projet de jumelages et incite les jeunes du CJC à se mettre en lien avec les services jeunesse des différentes villes jumelées.

Une délégation de Lexington viendra en septembre à Antony, pour la foire aux fromages.

La séance se termine à 20h45.

